



BULLETIN MUNICIPAL

Cussey sur l'Ognon

Janvier 2025

Le mot du Maire

Chères Cusseyloises, chers Cusseylois,

Ce premier bulletin municipal de l'année est l'occasion, d'abord, de vous présenter en mon nom et au nom du Conseil Municipal tous mes meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé ainsi qu'à vos proches et à toutes les personnes qui vous sont chères.

Il est également l'occasion de réaliser un bilan de l'année écoulée et de vous présenter les perspectives pour cette nouvelle année qui débute.

L'année 2024 a été marquée par une poursuite de l'inflation qui engendre une augmentation des coûts notables tant pour les ménages que pour la commune.

Au niveau communal, cette augmentation non-négligeable du coût de l'énergie, notamment de l'électricité, et ce malgré un groupement de commandes réalisé avec GBM, nécessite une vigilance particulière. Et nous réfléchissons à des pistes de réduction permettant de maîtriser ces coûts.

Cette inflation a d'autres impacts, notamment sur les projets d'urbanisation et de création de logements. Au niveau national comme au niveau de GBM, la création de nouveaux logements n'est pas en adéquation avec le besoin. Après un ralentissement des constructions en 2024, nous constatons une reprise des demandes de construction de pavillons individuels et une poursuite de la réhabilitation du bâti ancien aux fins de créer de nouveaux logements.

Comme évoqué dans un précédent bulletin, la commune souhaite également participer à la réalisation de logements. C'est ainsi que les études afin de créer des logements dans notre presbytère se poursuivent. Ce projet s'accompagne de la création d'un réseau de chaleur, de la réhabilitation du dojo, ainsi que d'un aménagement extérieur.

Le début des travaux, prévu en 2024, a été retardé. En effet, il nous a semblé essentiel de consulter les associations utilisatrices du dojo afin de recueillir les besoins de chacune, et que cette réhabilitation soit la plus en adéquation avec leurs besoins. Cette consultation a porté ses fruits et a permis de dégager des perspectives intéressantes d'aménagement, rendant plus optimale l'utilisation de ce local et de la salle communale attenante (augmentation de la surface et modification de l'accès aux sanitaires). Cette modification du projet initial est substantielle, génère un coût supplémentaire et nécessite la recherche de nouveaux financements.

A l'heure actuelle, le coût projeté est de l'ordre de 1.8 millions d'euros. Le plan de financement actuel se compose pour plus de 60% d'une aide financière de différents partenaires (État, Région, Département, GBM). D'autres pistes d'aides au financement sont en cours : CAF, fédérations sportives, C2E. Le reste à charge sera financé à hauteur de 200 000 € en fonds propres et par un emprunt dont les annuités seront compensées par les loyers versés.

Le document de consultation des entreprises est sur le point d'être finalisé. Les entreprises seront consultées au cours du 1^{er} trimestre pour un début des travaux en juin-juillet. Durant cette période, le site sera inaccessible et les activités déplacées.

La commune poursuit ses investissements en concertation avec GBM pour la réfection des réseaux eaux-assainissement et voiries (cf. article dans le bulletin).

L'année 2024 a vu le début des travaux de la mise à l'eau des barques et la création d'une rampe d'accès pompier au bord de l'Ognon. Malheureusement, en raison des conditions météorologiques, les travaux sont suspendus en attente de conditions meilleures.

Les travaux pour l'élaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) avec GBM se poursuivent. Une réunion publique a eu lieu en commune. L'élaboration d'une ZAP (Zone Agricole Protégée) a été entérinée afin de préserver une surface agricole d'une valeur agronomique élevée et de la protéger durablement de toute urbanisation.

Je vous donne rendez-vous à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu dans notre salle de convivialité le vendredi 24 janvier à 19 heures, suivie du verre de l'amitié.

Respectueusement,

Jean-François Menestrier



Changement de direction à l'école primaire

Après 28 années à la direction de notre école, Mr Potier a pris la décision de partir pour une nouvelle étape dans sa carrière. Pendant toutes ces années, il a incarné le visage de l'école, s'investissant avec passion et dévouement au service des élèves, des enseignants et des familles de notre commune.

En tant que directeur, Mr Potier a non seulement veillé au bon fonctionnement de l'école mais il a également su entretenir des liens étroits et constructifs avec la mairie. Son investissement et sa collaboration ont permis de mener à bien de nombreux projets en faveur des élèves et du personnel scolaire.

Pour marquer ce départ, l'équipe municipale a tenu à lui exprimer toute sa reconnaissance en lui offrant un olivier, symbole de sagesse et de longévité, en hommage à ses années de services et à la trace durable qu'il laisse dans notre village.

Nous avons également le plaisir d'accueillir Mme Pavan, qui a pris la direction de l'école depuis la rentrée de Septembre 2024. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions et nous lui assurons le plein soutien de la mairie pour poursuivre le travail réalisé jusqu'à présent.



Alexandre Soul

Bibliothèque

Depuis le 05 Juin 2024, Mme Nathalie Strossler vous accueille à la bibliothèque municipale où elle a à cœur de vous accompagner dans vos recherches littéraires tous les mercredis de 15h30 à 18h30.

En parallèle, Mme Strossler est arrivée au 1^{er} Septembre en renfort du secrétariat de mairie, d'abord comme stagiaire du Centre National Formation du Personnel Territorial pour suivre la formation de secrétaire de mairie, puis depuis Janvier comme employée à temps partiel où elle a notamment pris en charge le suivi des dossiers d'urbanisme.



Mme Nathalie Strossler

Aude Bettinelli

Conseil Municipal

Synthèse des conseils municipaux – Retrouvez les comptes rendus complets en Mairie ou sur notre site internet

❖ Conseil Municipal du 23 Juillet 2024

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18/06/2024.
2. Approbation pour cotiser au Fond d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (FAAD).

❖ Conseil Municipal du 24 Septembre 2024

3. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23/07/2024.
4. Approbation de la proposition des zones d'accélération pour l'implantation d'installation terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE nR).
5. Report de la convention proposée par la société AFG pour le traitement de nids de frelons asiatiques.
6. Approbation des décisions modificatives sur le budget communal de 2024.
7. Approbation de l'avant-projet définitif proposé par le cabinet Haton pour la réhabilitation du presbytère.
8. Report pour l'approbation du devis proposé pour l'installation des luminaires sur le parking de la mairie.

❖ Conseil Municipal du 05 Novembre 2024

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24/09/2024.
2. Approbation du devis de la société Nilfisk pour l'achat d'une autolaveuse pour l'aide au ménage de la salle de convivialité par les agents techniques.
3. Approbation pour le renouvellement pour 5 années de l'adhésion à la certification PEFC de la forêt communale.
4. Approbation du plan de coupe 2025 de la forêt proposée par l'ONF.
5. Approbation du devis de la société SPS pour le marché de coordinateur de sécurité pour le chantier prévisionnel de la réhabilitation du presbytère.
6. Report de la validation du plan de financement du projet de réhabilitation du presbytère. Le conseil municipal demande un plan de financement plus détaillé.
7. Approbation du rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service de l'eau et assainissement.
8. Approbation des décisions modificatives sur le budget communal de 2023.
9. Approbation du devis de la société Espace Bureautique pour le contrat des copieurs de la mairie et de l'école

❖ Conseil municipal du 19 Novembre 2024

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 05/11/2024.
2. Approbation du devis de la société Christophe Combe pour l'installation des luminaires sur le parking de la mairie.
3. Approbation des décisions modificatives sur le budget communal de 2023.
4. Approbation pour nommer Mme Nathalie Strossler comme régisseur suppléant de la bibliothèque municipale.

Stop aux incivilités !

Dépôts sauvages :

Des dépôts sauvages sont régulièrement constatés sur notre commune, des sacs d'ordures ménagères, des déchets verts ou des gravats sont retrouvés dans les chemins communaux ou en forêt.

Ces actes inciviques nuisent non seulement à l'environnement, mais aussi à la qualité de vie de chacun d'entre nous.

Les dépôts sauvages, en plus de dégrader nos paysages, représentent un danger pour la faune et la flore. Ils entraînent également des coûts pour la commune car leur ramassage et traitement nécessitent du temps et des ressources qui pourraient être investis ailleurs.

Nous appelons chacun à faire preuve de civisme et à respecter les règles de gestion des déchets. Pour tout dépôt sauvage constaté, n'hésitez pas à le signaler à la mairie afin que des actions puissent être réalisées. La gendarmerie a récemment verbalisé une personne ayant déposé des détritiques sur le domaine public. De plus, cette contravention a été assortie d'une obligation de remise au propre du site concerné.

Stationnement :

La municipalité souhaite rappeler l'importance de respecter les règles de stationnement. En effet, un stationnement permanent ou privatif sur le domaine communal est interdit.

Alexandre Soul

Actualités

Travaux de voiries :

En ce qui concerne la voirie, l'année 2024 a vu la finalisation de la sécurisation de la rue des Auxons par la réalisation d'un trottoir le long de la route d'Auxon ce qui permet les déplacements en toute sécurité des piétons vers le centre du village. Ces travaux de requalification, financés à hauteur de 40 % par la commune, ont également permis, avec l'appui du département, la réfection des enrobés de la RD 230 (avec création d'un plateau surélevé à l'entrée du village), ainsi que la totalité du revêtement de la RD1 dans la traversée du village.

Pour 2025 la réfection et l'aménagement de la rue Saint Vaast sont prévus.

En ce qui concerne le lotissement du « Château », des travaux d'assainissement sont prévus en 2025. Sans revenir sur l'historique long et complexe de ce lotissement débuté dans les années soixante et finalisé dans les années quatre-vingt, on peut dire que cette réalisation a entraîné la création d'une multitude de servitudes sur des parcelles privées pour les passages des réseaux.

Ensuite, le lotissement n'a pas fait l'objet d'une reprise dans le domaine communal du fait de sa non-conformité et a vu la constitution d'une ASL (Association Syndicale de Lotissement) sans travaux d'entretien réalisés.

Après les démarches entreprises par la commune, cette voirie a pu être reprise dans le domaine communal, avant d'être transférée vers la compétence voirie de GBM sous certaines conditions.

Cela nécessite maintenant la réalisation de travaux coûteux et complexes. Les colotis seront invités à une réunion avec les services eaux et assainissement de GBM en ce début d'année pour présenter les différents scénarios de travaux afin de trouver une solution qui soit la plus acceptable pour tous.

Elisabeth Rabolin

Vœux du maire:

Comme chaque année, la municipalité a le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux du maire, qui se tiendra le vendredi 24 Janvier à 19h à la salle de convivialité.

Cet événement traditionnel est l'occasion pour le Maire et son équipe de faire le bilan de l'année écoulée, de partager les projets à venir et de répondre à vos questions. À l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera offert pour prolonger les échanges dans une ambiance chaleureuse et festive.